



## PASS CIRCUIT MX - VERSION PILOTE 2017

### 1. Qu'est que le PASS CIRCUIT MX ?

Le PASS CIRCUIT MX est un titre fédéral :

- destiné à la pratique de loisirs en France sur circuit de Motocross homologué par les autorités administratives, ou sur un site de pratique agréé par la FFM, fermé à la circulation publique.
- permettant de bénéficier de garanties d'assurance précisées au point 7.

Pour cela il faut que l'activité soit inscrite par le Club sur le site Internet [www.passcircuit.fr](http://www.passcircuit.fr) afin que le PASS CIRCUIT MX puisse être souscrit. Le Club organisateur doit renseigner au préalable les dates d'ouverture du site de pratique autorisant la souscription du PASS CIRCUIT MX.

### 2. Quelles sont les structures habilitées à délivrer le PASS CIRCUIT MX ?

Les structures habilitées à délivrer le PASS CIRCUIT MX sont :

- l'ensemble des associations affiliées à la FFM ;
- les sociétés conventionnées FFM ayant notamment pour objet l'organisation d'activités de sport loisir moto.

### 3. Quelle est la durée de validité du PASS CIRCUIT MX ?

La validité du PASS CIRCUIT MX est limitée à une seule journée de roulage, il est nominatif et ne peut être cédé.

### 4. Quelles sont les activités ouvertes au titulaire du PASS CIRCUIT MX ?

Le PASS CIRCUIT MX est délivré uniquement dans le cadre des activités non compétitives relevant de la discipline Motocross, à l'exclusion du Supercross.

### 5. Sur quel site de pratique peut-on utiliser le PASS CIRCUIT MX ?

Les activités doivent se dérouler en France, uniquement sur les circuits de Motocross homologués conformément aux articles R331-35 et suivants du Code du Sport et les sites agréés FFM.

### 6. A partir de quel âge peut-on souscrire le PASS CIRCUIT MX ?

Le PASS CIRCUIT MX peut être souscrit à partir de 7 ans révolus (Voir en annexe le tableau des âges de pratique et cylindrées autorisés), conformément aux règles techniques et de sécurité de la discipline téléchargeable sur le site internet [www.ffmoto.org](http://www.ffmoto.org). Pour les mineurs une autorisation parentale est requise.

### 7. Quelles sont les assurances liées au PASS CIRCUIT MX ? \*

Le titulaire d'un PASS CIRCUIT MX bénéficie des garanties d'assurance Responsabilité Civile\*\*, Individuelle Accident et Assistance Rapatriement.

Il pourra également souscrire des garanties complémentaires facultatives.

\* L'extrait des conditions générales d'assurance du PASS CIRCUIT MX est consultable sur le site Internet : [www.passcircuit.fr](http://www.passcircuit.fr)

\*\* La Garantie Responsabilité Civile (RC) attachée au PASS CIRCUIT MX n'interviendra que dans le cadre d'activités n'accueillant que des pilotes titulaires d'un titre FFM (Licence, Pass Circuit, etc...).

### 8. Quelles sont les modalités de souscription du PASS CIRCUIT MX ?

- Pour obtenir votre PASS CIRCUIT MX vous devez :

1. Souscrire votre PASS CIRCUIT MX sur le site internet : [www.passcircuit.fr](http://www.passcircuit.fr)
2. Présenter lors de votre roulage le PASS CIRCUIT MX que vous avez souscrit.

### 9. A quel tarif est délivré le PASS CIRCUIT MX ?

Le tarif du PASS CIRCUIT MX est fixé à **39 €**.

Le paiement se fait uniquement par Carte Bleue sur le site internet : [www.passcircuit.fr](http://www.passcircuit.fr)